

**LA CRISE SANITAIRE
DU COVID-19 :**

**RÉVÉLATRICE À GRANDE
ÉCHELLE DES FAILLES DE
NOTRE SYSTÈME**

ANALYSE FPS 2020



Eléonore Stultjens et Florence Vierendeel
Chargées d'études, Secrétariat général des FPS
eleonore.stultjens@solidaris.be
florencia.vierendeel@solidaris.be



Illustration de Jaques Sondron



Introduction

La crise sanitaire que nous vivons actuellement nous interpelle toutes et tous. Celle-ci nous pousse à modifier soudainement nos modes de vie tout en mettant en lumière les failles du système dans lequel nous évoluons. Fermer les yeux n'est plus une option possible lorsque nous constatons l'urgence dans laquelle le secteur de la santé se trouve, en témoigne les nombreux reportages médiatiques et contenus relayés par les réseaux-sociaux.

Pour décoder ce contexte, il est important de comprendre les enjeux qui s'y cachent. Et pour ce faire, un bref rappel historique s'impose. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, un modèle de société va s'imposer en Europe occidentale : celui de l'État social (ou l'État-Providence)¹. Ce concept repose sur plusieurs piliers fondamentaux : la protection sociale, les services publics et le droit au travail. Le principe de base repose sur l'intervention de l'État dans une série de domaines, tels que le chômage, la pension et l'emploi, afin de garantir une sécurité à l'ensemble des citoyen·ne·s².

Cependant, à partir des années 1980, la succession de gouvernements d'obédience néolibérale va provoquer une dissolution progressive de l'État social. Pour rappel, le néolibéralisme, en tant que modèle économique, a pour objectif de favoriser l'afflux de capitaux dans le but de multiplier les investissements³. Afin d'y parvenir, plusieurs stratégies sont de mise : réduction de l'intervention de l'État, des dépenses publiques, de la fiscalité⁴... En Belgique, cela s'est traduit notamment par la dérégulation du travail (ex : les flexi-jobs) et la privatisation des services publics (ex : celle des télécommunications) et, plus récemment, par des attaques répétées à l'encontre de notre Sécurité sociale (ex : la réforme des pensions). Tant de mesures qui affaiblissent la solidarité et prônent le repli sur soi sécuritaire qui menace notre démocratie⁵. S'y greffent alors des politiques dites « d'activation » qui placent sur les individus dits « défaillants » (la·le chômeuse·eur, la·e délinquant·e, etc.) la responsabilité de leur situation et non sur les épaules de la collectivité⁶. C'est ce qu'on appelle l'État social actif.

Évidemment, ces choix politiques et économiques, qui ne tiennent pas compte de la distribution inégale des ressources, accentuent continuellement les inégalités sociales. Celles-ci sont d'autant plus

¹ Pour plus d'information sur l'État social : DELRUELLE Edouard, *Philosophie de l'État social : Civilité et dissensus au XXI^e siècle*, 2020, Kimé.

² MATAGNE Geoffroy, « De l'« État social actif » à la politique belge de l'emploi », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°32, 2001, pp. 5-79, <https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2001-32-page-5.htm?contenu=plan>

³ *Le Monde diplomatique*, « Néolibéralisme », <https://www.monde-diplomatique.fr/index/sujet/neoliberalisme>

⁴ *Ibid.*

⁵ DELRUELLE Edouard, « Face au coronavirus: le retour de l'État social », *Le Soir*, 26 mars 2020, <https://plus.lesoir.be/290099/article/2020-03-26/face-au-coronavirus-le-retour-de-letat-social>

⁶ FRANSSEN Abraham, « L'État social actif et la nouvelle fabrique du sujet », dans ASTIER Isabelle et DUVOUX Nicolas, *La société biographique, une injonction à vivre dignement*, Paris, 2006, pp. 75-104, <https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:151906>



prégnantes durant cette pandémie où certains groupes sociaux sont oubliés par les dirigeant·e·s politiques. Et pourtant, nous le verrons, notre pays, parmi les 30 plus riches du monde⁷, possède les moyens de garantir l'accès et la qualité des soins à toutes et à tous. Mais le capitalisme mondial prône davantage le profit individuel des actionnaires du haut de l'échelle plutôt que la répartition des richesses dans l'intérêt collectif.

La crise n'est donc pas que sanitaire : elle est aussi politique, économique, sociale et démocratique. C'est ce que cette analyse se propose d'aborder, en plein cœur des événements actuels. Progressiste, mutualiste et féministe, notre mouvement se doit de se saisir des défis d'aujourd'hui et de demain en activant des leviers de compréhension et des pistes d'alternatives. Cette crise nous offre une magnifique opportunité : celle de repenser notre vision du monde et nos priorités.

« Le capital a tué l'hôpital »

Ce slogan, du mouvement *La santé en lutte*, un collectif de travailleuses·eurs du secteur des soins de santé, milite en faveur d'un système de santé basé sur l'humain et non sur les aspects financiers. Cependant, ces dernières années, le gouvernement néolibéral au pouvoir a privilégié la rentabilité budgétaire des services publics au détriment de leur qualité et de leur accès à l'ensemble des citoyen·ne·s.

En 2015, par exemple, la Ministre en charge de la santé, Maggie De Block, a lancé une vaste réforme du financement du secteur hospitalier visant le raccourcissement de la durée des hospitalisations afin de réaliser des économies. Une logique qui a eu pour conséquence, notamment, d'écourter le séjour des femmes en maternité sans qu'un réel accompagnement supplémentaire ne leur soit proposé⁸.

Deux ans plus tard, le budget alloué au secteur des soins de santé subit de plein fouet une coupe de 900 millions d'euros sous le mandat de Sophie Wilmès, à l'époque Ministre du Budget. Une économie qui contrevient à la norme de croissance de 1,5% du budget de santé jusqu'en 2019 (croissance de seulement 0,5% en 2017). Cette norme est « censée répondre à des besoins toujours croissants, vieillissement de la population et surcoûts technologiques obligent. Plusieurs interlocuteurs importants, dont le Bureau du Plan, font tourner cette norme de croissance autour des 2 à 2,5 %. Elle a été fixée par le gouvernement Michel à 1,5 %, contre 3 % précédemment »⁹. Tout en permettant à la

⁷ Journal du Net, « Classement PIB : la liste des pays les plus riches du monde en 2020 », <https://www.journaldunet.fr/patrimoine/guide-des-finances-personnelles/1209268-classement-pib/>

⁸ COLARD Fanny, « Le raccourcissement du séjour en maternité : et après ? », *Analyse FPS*, 2019, <http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2019/03/Analyse2019-Sejour-maternite.pdf>

⁹ DE DECKER Nicolas, « Qui a coupé dans mes soins de santé ? Sophie Wilmès a-t-elle une part de responsabilité ? », *Le Vif/L'Express*, 26 mars 2020, <https://www.levif.be/actualite/belgique/qui-a-coupe-dans-mes-soins-de-sante-sophie-wilmes-a-t-elle-une-part-de-responsabilite/article-normal-1269381.html>

« Suédoise »¹⁰ d'affirmer que le budget de la santé reste positif et augmente, cette baisse de la norme de croissance constitue en réalité un définancement massif du secteur des soins de santé.



Source: La Santé en Lutte

Des coupes budgétaires qui sont concrètement ressenties par les professionnel·le·s du secteur et leurs patient·e·s : manque de personnel, manque de matériel, détérioration des conditions de travail, détérioration de la santé mentale des travailleuses·eurs, augmentation des suppléments d'honoraires, allongement des délais d'attente, etc. Les effets de ce manque de financement sont d'autant plus criants en cette période de crise sanitaire où les professionnel·le·s de première ligne sont contraint·e·s de porter des lunettes de ski, de demander à la population de coudre des masques ou encore de faire appel aux dons de respirateurs pour combler les carences en matériel. Les mots d'ordre pour faire face à ces difficultés : débrouille et solidarité, qui, au-delà de leur pouvoir d'action positif, font reposer la responsabilité sur les citoyen·ne·s et non sur l'État.

Et la Belgique n'est pas la seule concernée. Les politiques néolibérales sont également à l'œuvre dans de nombreux pays, tels que les pays dits en voie de développement qui subissent les mesures budgétaires imposées par le FMI (Fond Monétaire International) et la BM (Banque Mondiale). Ces institutions mondiales accordent des prêts aux pays à faible revenu, tels qu'Haïti, la Somalie ou l'Afghanistan, à condition d'appliquer un certain nombre de mesures¹¹. Ces conditions budgétaires aux prêts sont négociées et contractuelles. Encore appelées « ajustements structurels », ceux-ci prennent la forme de rationalisation budgétaire : privatisation des services publics, suppression de postes, diminution du nombre de lits dans les hôpitaux mais aussi de dérégularisation (cadeaux fiscaux visant à attirer les investisseurs étrangers, mesures favorisant les entreprises et diminuant les recettes fiscales des États emprunteurs)¹².

Ces ajustements structurels mènent donc à une détérioration des services publics, en ce compris, l'accès au secteur des soins de santé, entre autre, étant donné que les pays endettés privilégient dans leur budget le paiement de la dette plutôt que les dépenses de santé (7,8% du PIB était consacré à la

¹⁰ Le gouvernement Michel I, législature entre le 11 octobre 2014 et le 9 décembre 2018, est appelé la coalition suédoise, en référence au drapeau de Suède. En effet, il regroupait les partis libéraux (MR et Open VLD, bleu), le parti nationaliste flamand (N-VA, jaune) et le parti chrétien flamand (CD&V, rappelé par la croix).

¹¹ VIVIEN Renaud, « La gestion calamiteuse du coronavirus par la Banque mondiale et le FMI », CADTM, 25 mars 2020, <https://www.cadtm.org/La-gestion-calamiteuse-du-coronavirus-par-la-Banque-mondiale-et-le-FMI>

¹² Pour plus d'information sur les plans d'ajustement structurel : <https://www.cadtm.org/Du-Sud-au-Nord-de-la-planete-breve>



dette contre 1,8% à la santé, en 2018)¹³. Une conséquence d'autant plus inquiétante que les pays concernés comptent des populations fortement précarisées, les rendant d'autant plus vulnérables face à des pandémies telles que le Covid-19. Une dette qui ne fera par ailleurs qu'augmenter dans la cadre de cette pandémie ; 64 milliards de dollars de l'aide promise par le FMI et la BM à ces pays pour contrer cette crise sanitaire étant en majorité des prêts et non des dons¹⁴.

D'ici ou d'ailleurs, les politiques néolibérales affaiblissent les services publics, dont le secteur des soins de santé à coups d'augmentation du prix des médicaments, de sous-investissements des équipements et de suppression de lits ou de postes. Ces politiques rendent vulnérables notre capacité collective à endiguer toute pandémie et à assurer la sécurité sanitaire de chacun-e.

Pas touche à notre Sécurité sociale !

Les législatures politiques précédentes ont également appliqué des mesures néolibérales dans différents champs de la Sécurité sociale, affaiblissant ce système solidaire collectif. De la réforme-chômage¹⁵, limitant le droit aux allocations d'insertion et poussant beaucoup d'allocataires vers le chemin des CPAS, aux réformes des pensions¹⁶ rallongeant notamment nos carrières, nos droits sociaux ont été allègrement détricotés dans un souci « d'économies budgétaires », et ce, sans se soucier des impacts en terme de précarité. Ces mesures antisociales ont un effet d'autant plus dévastateur sur les femmes qui occupent une position particulière sur le marché de l'emploi (entre temps-partiel et emploi précaire)¹⁷. Comme souligné précédemment, ces dispositifs s'attaquent directement au cœur de l'État social et la crise actuelle risque d'accentuer ces menaces.

Les mesures de distanciation sociale appliquées par la Belgique sont accompagnées d'une série de dépenses nécessaires dont le paiement des allocations pour cause de chômage temporaire ou encore les aides compensatoires versées aux entreprises contraintes de réduire leurs activités commerciales. Ces dépenses s'ajoutent au déficit budgétaire de l'État belge qui devrait s'élever au total à 12,3 milliards d'euros en 2020 selon les prédictions du Bureau fédéral du Plan¹⁸. À cela s'ajoute un début

¹³ VIVIEN Renaud, « La gestion calamiteuse du coronavirus *Op.cit.*

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ STULTJENS Eléonore, « Du chômage au CPAS : récits de femmes », *Etude FPS*, 2019, https://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2019/12/Etude2019_Du-chomage-au-CPAS_compressed.pdf

¹⁶ SAFUTA Anna et STULTJENS Eléonore, « Nos pensions, leurs réformes : répercussions sur les femmes », *Etude FPS*, 2018, http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2018/12/FPS_Etude_Pensions_DEF_Web.pdf

¹⁷ GILLET Julie, « Sale temps (partiel) pour les femmes ! », *Analyse FPS*, 2017, <http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2017/12/Analyse2017-Femmes-et-temps-partiel.pdf>

¹⁸ SOURIS Simon et BLOMME Pieter, « Le déficit belge dérape plus que prévu », *L'Echo*, 6 février 2020, <https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/economie/le-deficit-belge-derape-plus-que-prevu/10206185.html>



de crise économique mondiale aggravée - et non causée - par le coronavirus¹⁹. Au lendemain de la crise, nous nous inquiétons que les gouvernements néolibéraux n'entrent dans une énième phase d'austérité en faisant payer le prix fort aux citoyen-ne-s. Une couleuvre qu'il nous serait difficile d'avaler alors que l'évasion fiscale s'élève à 30,4 milliards d'euros en Belgique²⁰.

Réduction des cotisations patronales, subventions salariales, réduction de l'impôt des sociétés, augmentation de l'âge de départ à la pension, saut d'index, exclusion des demandeurs d'emploi, augmentation des factures d'électricité, etc. : nous refusons de voir ces mesures néolibérales se répéter après la crise sanitaire. Par exemple, la lutte contre l'évasion fiscale est une alternative concrète aux coupes budgétaires, à condition que cet argent injustement retiré des recettes fiscales de l'État soit investi pour renforcer les services publics et la Sécurité sociale.

Les coûts humains du capitalisme mondial

La gestion d'une crise sanitaire n'est pas chose aisée et les gouvernements tentent tant bien que mal d'y faire face. Mais dans une société où le capitalisme règne, les risques de dérives ne sont jamais loin... Pour illustrer cette réflexion, nous aborderons les cas du versement des dividendes par des entreprises aidées par l'État, le maintien des activités des entreprises non-essentiels dans ces temps de crise sanitaire ainsi que la spéculation autour de matériel de première nécessité tels que les masques de protection.

En France et en Allemagne, suite aux recommandations de la Banque centrale européenne, les entreprises ayant reçu des aides de l'État afin de faire face à l'actualité du coronavirus ne pourront, en aucun cas, verser des dividendes²¹ à leurs actionnaires²². Une mesure juste qui permet d'investir cet argent dans les activités directes de l'entreprise, pour la formation et pour les travailleuses-eurs. En Belgique, à l'heure où nous écrivons ces lignes, les partis politiques sont divisés : les ministres concernés se dédouanent de toute responsabilité et la question sera débattue dans le cadre des pouvoirs spéciaux accordés au gouvernement Wilmès²³.

L'attrait du profit prime donc sur la protection du plus grand nombre. Ce constat est d'autant plus frappant concernant les entreprises qui n'ont pas les moyens de mettre en place le télétravail et qui

¹⁹ TOUSSAINT Eric, « La pandémie du capitalisme, le coronavirus et la crise économique », CADTM, 18 mars 2020, <https://www.cadtm.org/La-pandemie-du-capitalisme-le-coronavirus-et-la-crise-economique>

²⁰ SAVESTRE Christian et Jean-GAROT Claude, « Le compteur de l'évasion fiscale vous dit à la seconde ce que l'on vous vole », POUR, 5 février 2019, <https://pour.press/le-compteur-de-levasion-fiscale-vous-dit-a-la-seconde-ce-que-lon-vous-vole/>

²¹ Il s'agit d'un versement financier d'une entreprise à ses actionnaires.

²² COLLEYN Mathieu, « Grand flou sur les dividendes des entreprises soutenues par l'Etat », *L'Echo*, 31 mars 2020, <https://www.lecho.be/dossiers/coronavirus/grand-flou-sur-les-dividendes-des-entreprises-soutenues-par-l-etat/10217771.html>

²³ COLLEYN Mathieu, « Grand flou sur les ... *op. cit.*

augmentent le risque de contamination de leurs travailleuses-eurs, et ce, malgré l'adoption des distances de sécurité. Dans ce cadre, pourquoi ne pas décider de fermer les entreprises non essentielles à la gestion de la crise sanitaire (par exemple, production d'alcool ou de vêtements) ?

À l'heure où les secteurs du soin et d'autres professions en première ligne dénoncent une réelle pénurie de matériel de protection (masques, blouses, lunettes, respirateurs, etc.), pourquoi ne pas envisager une autre piste, en réorientant provisoirement l'activité des sociétés afin que celles-ci participent aussi à l'effort collectif ?



Source : Adam Nowakowski sur Unsplash

Quant aux dérives des marchés financiers, celles-ci s'illustrent avec effroi à la lecture des propos d'un trader sur le marché des médicaments et des dispositifs médicaux : « Lorsque le coronavirus est apparu en Chine, moi et les autres traders, nous avons reçu de grosses demandes de masques pour ce premier foyer de contamination. Nous avons alors acheté massivement des masques en Europe que nous avons envoyés en Chine. Soyons francs : nous avons asséché le marché européen et créé une pénurie en masques de protection. »²⁴ Cette spéculation a conduit à une augmentation du prix des masques médicaux sur le marché. Après les masques, les respirateurs sont devenus aussi un produit lucratif pour le secteur privé. Une dérive capitaliste dont l'État devrait impérativement s'emparer en réquisitionnant (en rachetant au prix d'achat) le stock de ces traders privés pour pouvoir alimenter les secteurs essentiels (hôpitaux, pharmacies, laboratoires, prisons, maisons de repos, services psychiatriques, centres de planning familial, institutions de l'Aide à la Jeunesse, grandes surfaces, etc.) en produits sanitaires de première nécessité.

²⁴ BOSSELER Julie, « Coronavirus: "Comment j'ai asséché l'Europe en masques de protection" », *Le Soir*, 7 mars 2020, <https://plus.lesoir.be/285213/article/2020-03-07/coronavirus-comment-jai-asseche-leurope-en-masques-de-protection>



La mondialisation démontre ses limites. De nombreuses productions sont désormais assurées à l'autre bout du globe, et plus précisément en Asie, là où le marché est étendu et les coûts de la main-d'œuvre sont réduits²⁵. Une stratégie dont les conséquences néfastes sont bien visibles aujourd'hui. Si le matériel de protection fait défaut, c'est notamment parce que nos gouvernements, en dépendant de pays étrangers, n'ont aucune emprise sur sa fabrication²⁶. Une prise de risques qui inquiète également quant à l'approvisionnement en médicaments alors que 60% de cette production est basée en Chine et en Inde²⁷. Cet état de dépendance entretenu par l'Europe est alors la porte ouverte à de potentielles pénuries qui menacent de manière immédiate les populations.

Toutes ces logiques capitalistes mondiales ne permettent pas de répondre à l'ampleur sociale et humanitaire de la crise sanitaire actuelle et ne le permettront pas davantage lorsque nos sociétés seront encore confrontées à d'autres épidémies et aux conséquences du changement climatique. Il est donc impératif de réguler davantage les marchés financiers en contrôlant, par exemple, les activités de spéculation.

Les oublié·e·s de la crise : entre inégalités sociales et précarité

Si le virus Covid-19 touche l'ensemble de la population mondiale, au-delà des frontières, des couleurs politiques et du statut socio-économique, les inégalités sociales demeurent et augmentent face aux mesures de confinement. En effet, tout le monde n'est pas confiné·e à la même enseigne : grande maison avec jardin ou studio de 30 m², télétravail ou obligation de travailler à l'extérieur, enfants à garder ou pas, matériel informatique ou non, etc.

La crise sanitaire met en lumière les inégalités qui persistent entre les corps professionnels. Alors que les populations les plus aisées peuvent se permettre de travailler à distance, beaucoup de travailleuses·eurs n'ont pas cette possibilité. Citons ici les chauffeuses·eurs de transport en commun, les aides ménagères, les éboueuses·eurs, les livreuses·eurs, les caissières·iers ou encore les ouvrières·iers du bâtiment, qui, en se mobilisant sur le terrain pour assurer le bon fonctionnement de notre société, sont plus exposé·e·s au Covid-19. À côté des professions qui sont invisibilisé·e·s, d'autres groupes sociaux sont également oubliés par les mesures gouvernementales : les personnes en situation de handicap, les détenu·e·s en prison, les seniors, les sans-abris, les étrangères·ers en séjour précaire, les demandeuses·eurs d'asile, les artistes au statut précaire, etc.

²⁵ HORNY Gérard, « Le coronavirus n'aura pas la peau de la mondialisation », *Slate FR*, 17 mars 2020, <http://www.slate.fr/story/188421/coronavirus-demondialisation-echanges-frontieres-chine>

²⁶ LECHIEN A., « Crise du coronavirus : "La mondialisation, cela ne fonctionne pas. Il faut relocaliser" », *RTBF*, 1 avril 2020, https://www.rtf.be/info/economie/detail_crise-du-coronavirus-la-mondialisation-cela-ne-fonctionne-pas-il-faut-relocaliser?id=10472827

²⁷ MUNSTER Jean-François, « Face au coronavirus, l'Europe prend conscience de sa dépendance pharmaceutique », *Le Soir*, 10 mars 2020, <https://plus.lesoir.be/285874/article/2020-03-10/face-au-coronavirus-leurope-prend-conscience-de-sa-dependance-pharmaceutique>



Dans ce contexte, les inégalités de genre se marquent d'autant plus, alors que le confinement pénalise les mères de famille monoparentale, mobilise les travailleuses omniprésentes dans le secteur du *care*²⁸ ou encore exacerbe la répartition inégalitaire des tâches ménagères. Les femmes sont indubitablement en première ligne dans la gestion de l'épidémie, que ce soit sur le terrain ou au sein des foyers. Rappelons qu'elles constituent près de 80% du personnel travaillant en hôpital, ce chiffre monte à 90% concernant les maisons de repos et les crèches²⁹. En parallèle, ce sont aussi elles qui répondent massivement aux appels de fabrication de masques... N'est-il pas temps de reconnaître le caractère genré et indispensable de ces diverses réalités ?

D'autres groupes sociaux, majoritairement féminins ou non, déjà précaires et souvent invisibilisés, le sont d'autant plus durant cette crise sanitaire.

Les femmes et les enfants victimes de violences

En temps de confinement, les violences exercées à l'encontre des femmes et des enfants dans le cadre domestique risquent d'augmenter, comme en témoigne l'augmentation du nombre d'appels à la ligne d'écoute gratuite : 0800/30.030³⁰. Hessina Semah, contributrice pour les Grenades, résume la situation délicate de ces femmes : « *L'isolement social des victimes, la promiscuité accrue avec l'auteur-e, les tensions exacerbées par l'incertitude, le bruit des enfants et les potentiels problèmes financiers du couple constituent un terreau particulièrement propice à l'augmentation des violences, aggravé par un accès amoindri aux services de protection et d'accueil.* »³¹ Les femmes en situation de handicap sont, par ailleurs, davantage vulnérables face à cette recrudescence des violences³².

En temps « normal », ces femmes fragilisé-e-s peuvent s'octroyer de moments de répit (aller au travail, aller chercher les enfants, faire les courses, etc.) pour s'éloigner des violences psychologiques, verbales, physiques et/ou sexuelles perpétrées par leur compagnon. Or, les mesures de distanciation

²⁸ Sollicitude, soin, attention, souci de l'autre... Aucun terme francophone ne permet de traduire efficacement le concept anglo-saxon de *care*. Il recouvre d'une part la sensibilité que l'on peut avoir envers les besoins des autres, et d'autre part, l'action de prendre en charge une personne qui n'arrive pas à répondre à ses besoins de manière autonome. SIMON Marie-Anaïs, « Le care, un enjeu du féminisme », *Analyse FPS*, 2019, <http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2019/07/Analyse-Le-care-un-enjeu-du-f%C3%A9minisme-MAS.pdf>

²⁹ ROSA international, « Pour une approche féministe socialiste de la crise du covid-19 », Campagne Rosa, 5 avril 2020, <https://fr.campagnerosa.be/dossiers/12951-une-approche-feministe-socialiste-de-la-crise-du-covid-19>

³⁰ BRICHART David et LEPAGE Stéphanie, « Coronavirus: les appels à l'aide pour les violences conjugales se multiplient », *RTBF*, 31 mars 2020, https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_coronavirus-les-appels-a-l-aide-pour-violences-conjugales-se-multiplient?id=10471220

³¹ SEMAH Hassina, « Inégalités et violences, la face cachée du confinement », *RTBF*, 23 mars 2020, https://www.rtbf.be/info/dossier/les-grenades/detail_inegalites-et-violences-la-face-cachee-du-confinement?id=10464771

³² WERNAERS Camille, « Coronavirus: les femmes handicapées s'expriment "contre leur invisibilité" », *RTBF*, 25 mars 2020, https://www.rtbf.be/info/dossier/les-grenades/detail_coronavirus-les-femmes-handicapees-s-expriment-contre-leur-invisibilite?id=10466980

sociale limitent fortement ces moments de pause et rendent difficile, pour les spécialistes de la lutte contre les violences, le maintien d'un lien avec ces femmes. La prise en charge par téléphone est d'autant plus compliquée puisque le conjoint³³ est, dans la plupart des cas, tout le temps présent à la maison.

Dans ce contexte, les voisin·e·s suspectant un quelconque comportement violent sont appelé·e·s à contacter la police ou à essayer d'entrer en contact avec la victime pour convenir d'un signal d'alerte en cas de violences, tel que mettre un objet spécifique devant la porte. D'autres mesures de prise en charge peuvent être appliquées. En Espagne et en France, un système d'alerte dans les pharmacies a été mis en place : les femmes peuvent s'y rendre et demander à acheter des « masques-19 », nom de code qui indique à la·au pharmacien·ne de contacter le numéro d'urgence³⁴.

En Belgique, la Région wallonne a débloqué un budget spécifique pour l'hébergement des femmes victimes de violences et la Région bruxelloise a mis à disposition plusieurs chambres d'hôtel pour tenter de pallier au manque de places dans les refuges et les maisons d'accueil³⁵. Certaines zones de police ont pris l'initiative de prendre contact avec les victimes de violences intrafamiliales recensées ces trois derniers mois³⁶. Au-delà de ces réponses spécifiques à la crise, les associations féministes et/ou de lutte contre les violences faites aux femmes réclament une vision et des actions à long terme tant de prévention que de prise en charge et d'accompagnement des victimes.



Source: FCPF-FPS et FPS

³³ Nous n'adoptons pas ici l'écriture inclusive, étant donné que la majorité des violences conjugales sont le fait d'hommes. Pour plus d'informations : <https://www.planningsfps.be/nos-dossiers-thematiques/dossier-violences-conjugales/>

³⁴ DEMARTI Charlotte, *Le quotidien du pharmacien*, « Violences conjugales: un dispositif d'alerte en pharmacie », 27 mars 2020, https://www.lequotidiendupharmacien.fr/actualite-pharmaceutique/article/2020/03/27/violences-conjugales-un-dispositif-dalerte-en-pharmacie_283120

³⁵ BRICHART David et LEPAGE Stéphanie, « Coronavirus: les appels à l'aide ... op. cit.

³⁶ *Ibid.*



Les aides ménagères et les agent·e·s d'entretien

Le secteur du nettoyage est un milieu professionnel précarisé, tant au niveau des conditions de travail que des rémunérations perçues. Cadences soutenues pour rentabiliser le temps et/ou pour multiplier les client·e·s, travail physique lourd qui mène à des problèmes musculo-squelettiques, invisibilité dans les bureaux, horaires inconfortables, harcèlement et abus de pouvoir de la part des client·e·s à domicile, contrats précaires, travail à temps-partiel et salaire horaire avoisinant 11,50 € brut: voici les contours d'une profession qui peine à être valorisée socialement et financièrement³⁷. Selon Alice Romainville, chercheuse en géographie humaine à l'ULB : « À Bruxelles, les travailleuses titres-services sont majoritairement des femmes (96 %) d'origine immigrée (98 %), vivant dans une commune pauvre »³⁸. Ces secteurs du nettoyage emploient donc majoritairement des femmes d'origine immigrée³⁹.

La crise sanitaire actuelle met en évidence à la fois le caractère essentiel et « risqué » du travail par les aides ménagères à domicile et les agent·e·s d'entretien en entreprise. Les besoins de personnel de nettoyage ont augmenté dans les hôpitaux afin de désinfecter les chambres. Une main-d'œuvre d'urgence trouvée parmi un vivier de personnes en recherche d'emploi et en situation de précarité qui n'ont donc pas beaucoup de choix, notamment des réfugié·e·s provenant d'Afrique (subsaharienne et du nord) ainsi que d'Europe de l'Est⁴⁰. Ces femmes et ces hommes du secteur du nettoyage travaillent 7 jours sur 7 pour pallier au manque de travailleuses·eurs et s'inquiètent de la pénurie de matériel de protection et donc de la possibilité de tomber malade⁴¹.

Du côté des aides ménagères en titres-services, leur situation est tout aussi problématique : elles ont été complètement ignorées par les annonces gouvernementales du 17 mars visant la fermeture de différents commerces. Alors que le secteur compte environ 140 000 travailleuses·eurs et environ 250 000 client·e·s âgé·e·s de plus de 65 ans, l'urgence sanitaire de mettre les agences de titre-services à l'arrêt saute pourtant aux yeux. Face à cette problématique, 95% du secteur s'est déclaré à l'arrêt en dépit de l'absence d'annonce politique à leur sujet. Par conséquent, les revenus des travailleuses·eurs pour le mois de mars se sont vus drastiquement réduits (le début du mois étant payé par des prestations de travail et le reste par des allocations de chômage temporaire) : par exemple, Laeticia,

³⁷ CLAUDE Françoise, « Sales boulots. Fermer les yeux pour ne pas se salir les mains », *Etude FPS*, 2016, <http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2017/01/Etude2016-sales-boulots.pdf>

³⁸ ROMAINVILLE Alice, « Titres-services : la précarité organisée au service des classes aisées », *Observatoire belge des inégalités*, 25 novembre 2019, <http://inegalites.be/Titres-services-la-precarite>

³⁹ KAUFER Irène, « Au bonheur des dames ? : Titres-services, la parole des invisibles », *Axelle*, n°212, pp. 24-26, octobre 2018, <https://www.axellemag.be/titres-services-parole-invisibles/>

⁴⁰ BERLAIMONT Françoise, « Nettoyeurs de chambres "COVID-19", dans l'ombre du coronavirus », *RTBF*, 2 avril 2020, https://www.rtb.be/info/dossier/epidemie-de-coronavirus/detail_les-nettoyeurs-des-chambres-dans-l-ombre-du-coronavirus?id=10473351

⁴¹ *Ibid.*



qui travaille 25 heures par semaine, reçoit habituellement un salaire de 1100 euros mais n'a touché que 626 euros au mois de mars⁴².

Si les régions wallonne et bruxelloise ont mis en place des mesures afin de protéger les travailleuses/eurs du secteur, le gouvernement fédéral tarde à se positionner. Le gouvernement wallon a quant à lui maintenu les subventions habituelles du secteur, à savoir 14,86€ payés par les pouvoirs publics pour chaque heure de travail presté⁴³. Cependant, malgré cette subvention, la rémunération des travailleuses-eurs ne pourra pas se faire dans sa totalité. Les syndicats réclament au gouvernement fédéral d'octroyer une dispense de 25% des cotisations sociales à charge des employeur-e-s des titres services⁴⁴. Cette mesure d'ordre fédéral permettrait aux employé-e-s de percevoir 100% de leur salaire. Le salaire de ces travailleuses étant parmi les plus bas sur le marché du travail⁴⁵, une diminution de leur salaire ouvre la porte à des conséquences sociales désastreuses.

Les étrangères-ers en statut de séjour précaire

Les personnes sans-papiers, habituellement dans des situations précaires dues à une absence de droits, sont d'autant plus vulnérables face à la crise sanitaire et aux réponses des gouvernements belges qui les ignorent. Sans titre de séjour, ces personnes ne bénéficient généralement pas d'un emploi déclaré, ni d'allocations sociales, de couverture médicale, de comptes en banque ou encore de logement, et viennent grossir les rangs des personnes sans-abri, elles aussi négligées par les réponses gouvernementales.

Alors que certain-e-s d'entre elles-eux se retrouvent dans des centres fermés ne répondant pas aux mesures de sécurité sanitaire, d'autres ressortissant-e-s étrangères-ers ont reçu l'ordre de quitter le territoire endéans 30 jours... Une mesure administrative aberrante qui ne prend pas en compte la situation mondiale actuelle, à savoir la fermeture des frontières et la réduction du trafic aérien. Les centres fermés, au même titre - dans une certaine mesure - que les centres pénitentiaires, offrent un terrain pour la propagation du coronavirus : promiscuité, manque d'hygiène des lieux, absence de consignes d'hygiène spécifiques, etc⁴⁶.

⁴² TALBI Taoufik, « "On ne peut pas s'en sortir, c'est impossible": Laetitia, aide-ménagère, a perçu 626 euros en mars à cause du coronavirus », RTL Info, 2 avril 2020, <https://www.rtl.be/info/vous/temoignages/alerte-aide-menageres-1209171.aspx>

⁴³ CLOOT Amandine, « Coronavirus: le secteur des titres-services est toujours livré à lui-même », *Le Soir*, 1 avril 2020, <https://plus.lesoir.be/291408/article/2020-04-01/coronavirus-le-secteur-des-titres-services-est-toujours-livre-lui-meme>

⁴⁴ Déléguées syndicales d'entreprises titres-services, « Coronavirus et titres-services : lettre ouverte des aides ménagères », RTBF, 26 mars 2020, https://www.rtbf.be/info/opinions/detail_coronavirus-et-titres-services-lettre-ouverte-des-aides-menageres?id=10468219

⁴⁵ ROMAINVILLE Alice, « Titres-services : la précarité organisée ... *Op.cit.*

⁴⁶ Un collectif d'associations signataires, « Coronavirus: permettre à tous de se confiner est la seule manière d'en sortir », *Le Soir*, 1 avril 2020, <https://plus.lesoir.be/291370/article/2020-04-01/coronavirus-permettre-tous-de-se-confiner-est-la-seule-maniere-den-sortir>



Les associations d'aide aux migrant·e·s appellent le gouvernement à adopter des mesures spécifiques en matière de séjour, en prenant exemple sur d'autres pays d'Europe tels que le Portugal (qui a régularisé temporairement le statut de tou·te·s les étrangères·ers ayant introduit une demande de séjour afin de faciliter leur prise en charge et leur protection) ou encore la France (qui, elle, a renouvelé de trois mois les titres de séjour arrivant à échéance). Parmi les revendications des associations belges du secteur d'aide aux migrant·e·s, notons : la libération des détenu·e·s en centres fermés et leur hébergement dans des structures d'urgence ainsi que le soutien aux personnes sans-papiers, régularisées temporairement, afin de « *subvenir à leurs besoins, se confiner et respecter les recommandations sanitaires de base* »⁴⁷.

Cette liste, non-exhaustive, met en évidence des groupes sociaux d'autant plus vulnérables et des métiers qui demeurent économiquement et socialement dévalorisés parce qu'ils ne sont pas « rentables » aux yeux du monde de la finance. Le gouvernement Wilmès applique d'ailleurs une politique de deux poids deux mesures : une politique inégalitaire qui protège certain·e·s et en sacrifie d'autres. La crise sanitaire nous rappelle qu'en primant sur l'humain, le capital tue et enferme les individus dans la précarité. En conservant ce sens erroné des priorités, c'est toute notre société qui est mise à mal. Mais la conjoncture actuelle est propice à la prise de conscience... tant que celle-ci se concrétise après la crise. À ce propos, Dominique Méda, sociologue du travail, indique que « *l'un des premiers enseignements de la crise sanitaire, en somme, c'est qu'il est urgent de réétudier la "hiérarchie" sociale des métiers, en accord avec nos valeurs et relativement à leur utilité réelle* »⁴⁸.

La crise : terreau fertile pour le déni de démocratie

Qui dit crise, dit urgence. Et ce cocktail est rarement signe de bonne nouvelle pour notre démocratie. En Belgique, la nécessité de gestion de la crise a poussé nos politicien·ne·s à mettre en place un gouvernement fédéral doté de pouvoirs spéciaux. Cela signifie que le pouvoir exécutif (le gouvernement) se voit confier des pouvoirs normalement exercés par le législatif⁴⁹ (le parlement), afin d'accélérer les procédures. Le gouvernement ne peut bien sûr pas légiférer sur toutes les matières mais les arrêtés royaux pris ont tout de même des effets sur les contrôles qu'il peut exercer⁵⁰. Et, bien que ce régime particulier puisse être nécessaire, la question de la légitimité démocratique mérite

⁴⁷ Pour consulter toutes les revendications du secteur: <https://plus.lesoir.be/291370/article/2020-04-01/coronavirus-permettre-tous-de-se-confiner-est-la-seule-maniere-den-sortir>

⁴⁸ HANSEN Maxime, « Dominique Méda : "La crise du Covid-19 nous oblige à réévaluer l'utilité sociale des métiers" », *Pour l'Eco*, 18 mars 2020, <https://www.pourleco.com/ca-clashe/debat-des-economistes/dominique-meda-la-crise-du-covid-19-nous-oblige-reevaluer-lutilite>

⁴⁹ SAGESSER Caroline, « Législatif, exécutif et judiciaire. Les relations entre les trois pouvoirs », *Dossier du CRISP*, n°87, 2016, pp. 9-71, <https://www.cairn.info/revue-dossiers-du-crisp-2016-2-page-9.htm>

⁵⁰ MESSOUDI Himad, « Gouvernement Wilmès : c'est quoi les pouvoirs spéciaux ? », *RTBF*, 16 mars 2020, https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_gouvernement-wilmes-c-est-quoi-les-pouvoirs-speciaux?id=10458611



d'être posée lorsqu'un tel pouvoir est accordé à un gouvernement qui, au départ, est en affaires courantes.

Après moins de deux semaines, l'une des premières dérives de cette technique dite des pouvoirs spéciaux s'est manifestée au niveau du ministère de la Justice. Pieter De Crem (Ministre de l'Intérieur) et Koen Geens (Ministre de la Justice) ont réalisé un avant-projet d'arrêté royal visant à prolonger les délais des dossiers judiciaires. Mais, exception de taille, la paralysie des dossiers ne concerne pas le contentieux en matière de droits des étrangers et du droit d'asile. Le monde juridique et associatif a directement réagi en s'opposant fortement à cette mesure qu'il qualifie de « *tentative d'utilisation de la crise sanitaire pour détricoter le droit des étrangers* »⁵¹. Un agenda anti-migration qui profite des circonstances actuelles et de l'actualité médiatique accaparée par le coronavirus. Armelle Phillipe, avocate en droit des étrangers, résume le caractère hautement discriminatoire de cette mesure : « *Pourquoi avoir fait fi de l'État de droit, du principe de l'égalité, en adoptant une telle exception? Ces personnes-là seraient-elles immunisées contre le coronavirus ?* »⁵²

Les différents ingrédients (crise, urgence, pouvoirs spéciaux, citoyen·ne·s confiné·e·s, etc.) pouvant conduire à un déni de libertés dans l'intérêt collectif (ou non) sont donc présents. Le sociologue Jean-François Orianne souligne à cet égard qu'« à chaque crise [...] (financière, terroriste, migratoire, sanitaire, etc.), le totalitarisme légitime de la prévention gagne du terrain sur le débat démocratique et l'intelligence collective »⁵³. L'Histoire l'a montré : les périodes de dérèglement sont propices à la montée des extrêmes. « *Lorsque les gens sont isolés socialement et doutent de la légitimité de certaines décisions ou de la réalité de certains faits, ils deviennent à un niveau individuel une cible privilégiée pour des politiques sans scrupule et les régimes totalitaires* » souligne Hélène, professeure d'économie à la *London Business School*⁵⁴. Et pourtant, ce que révèle aussi la crise, c'est que nous sommes toutes et tous dans le même bateau. La mondialisation impose désormais des causes à effets immédiats qui n'épargnent pratiquement aucun pays du globe⁵⁵. Dans ces circonstances, faire de « l'autre » l'ennemi est absolument contre-productif.

La société civile, en tant que garante de la démocratie et de la justice, doit donc plus que jamais rester mobilisée et faire preuve d'une vigilance accrue en ces temps particuliers. Les théories d'extrême-

⁵¹ BALBONI Julien, « Les dossiers judiciaires paralysés, sauf pour les étrangers », *L'Echo*, 2 avril 2020, <https://www.lecho.be/dossiers/coronavirus/les-dossiers-judiciaires-paralyses-sauf-pour-les-etrangers/10218232.html>

⁵² *Ibid.*

⁵³ ORIANNE Jean-François, « La crise du Covid-19 : une maladie auto-immune du système social », *La Libre*, 1 avril 2020, <https://www.lalibre.be/debats/opinions/la-crise-du-covid-19-une-maladie-auto-immune-du-systeme-social-5e844b9ad8ad58163199a385>

⁵⁴ REY Hélène, « Comment la crise alimente et amplifie le populisme », *Les Echos*, 13 décembre 2018, <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/comment-la-crise-alimente-et-amplifie-le-populisme-238588>

⁵⁵ VERHEST Sabine, « La mondialisation en échec face au coronavirus ? Pour Bertrand Badie, l'expérience européenne est à cet égard extrêmement amère », *La Libre*, 21 mars 2020, <https://www.lalibre.be/international/europe/la-mondialisation-en-echec-face-au-coronavirus-pour-bertrand-badie-l-experience-europeenne-est-a-cet-egard-extremement-amere-5e74f9d0d8ad582f31c5be07>

droite s'insinuent déjà dans la plupart des pays européens. Dans de telles circonstances, la tentation est forte de se laisser convaincre par un discours populiste et pourtant, cette analyse le démontre, loin d'être l'ennemi, « l'autre » est justement l'un des leviers au façonnement d'un monde plus juste.

Conclusion : vers une nouvelle vision de société

Aujourd'hui, l'urgence pousse à la mise en place de mesures exceptionnelles : libertés individuelles réduites, mise en place d'un gouvernement fédéral possédant des pouvoirs spéciaux, injection de budgets pour venir en aide aux hôpitaux, etc. Pour autant, la crise met un coup de projecteur sur des enjeux de société déjà bien existants et qui ne disparaîtront pas du jour au lendemain. Seul un profond changement de cap peut rectifier le tir.

Dans cette optique, il nous semble indispensable de renforcer l'État social, en ce compris, la lutte contre la marchandisation croissante des secteurs d'intérêt collectif, tels que le secteur de la santé, et la lutte contre les mesures prises à l'encontre de la Sécurité sociale (ex : réforme des pensions, « chasse » des chômeuses-eurs, réduction des cotisations sociales), pilier de solidarité de notre société. Le refinancement des services publics doit se faire à la hauteur des besoins des populations. Afin d'assurer une meilleure justice sociale à l'égard des citoyen-ne-s et une redistribution équitable des richesses, une réflexion globale sur l'injustice fiscale actuelle de notre société et sur les outils à mettre en place pour rendre notre fiscalité plus juste doit s'enclencher dès le lendemain de cette crise.

Quant aux métiers indispensables au bon fonctionnement de la société, ceux-ci nécessitent d'être revalorisés, tant socialement qu'économiquement. Par ailleurs, les politiques mises en place doivent absolument tenir compte des groupes les plus vulnérables afin de ne pas aggraver la précarité dans laquelle ceux-ci évoluent. Les gouvernements doivent assumer leurs fonctions de répartition des ressources et de lutte contre les inégalités en refusant toute exclusion ou oubli d'un quelconque groupe social. À ce sujet, les femmes, plus que jamais mobilisées lors de cette crise de par leur rôle au sein des ménages et/ou leur emploi dans des secteurs de première ligne



Source: Stéphanie Jassogne (FPS)



(santé, nettoyage, vente), subissent toujours de plein fouet les inégalités de genre. Ces disparités reposent, majoritairement, sur des constructions sociales qu'il est urgent de déconstruire.

Enfin, n'oublions jamais qu'après la crise du Covid-19, deux menaces rôderont : le retour en puissance des politiques de marché et la floraison des idées populistes. En aucun cas, les citoyen·ne·s ne doivent payer les frais des mesures actuelles ni subir un nouveau cycle d'austérité néolibérale. En parallèle, les fondements de notre démocratie doivent être garantis et la solidarité doit primer sur l'individualisme et les dispositifs sécuritaires et identitaires qui jouent sur la peur des citoyen·ne·s pour justifier un rejet de l'autre et une remise en question de nos libertés fondamentales.

Plus qu'une question épidémiologique, cette pandémie nous invite à regarder la réalité en face et à constater les échecs du paradigme capitaliste et néolibéral. Ce n'est pourtant pas une fatalité mais bien une question de choix politiques et sociétaux qui devront être questionnés au lendemain de la crise en faveur de la reconstitution d'un État social fort dont la priorité est l'égalité entre chaque citoyen.ne et non l'enrichissement d'une fraction minime de la société. D'autres défis cruciaux nous attendent, tels que la crise écologique et migratoire : tirons donc, au plus vite, les bons enseignements de cette crise sanitaire.



Bibliographie

Articles de presse

BALBONI Julien, « Les dossiers judiciaires paralysés, sauf pour les étrangers », *L'Echo*, 2 avril 2020, <https://www.lecho.be/dossiers/coronavirus/les-dossiers-judiciaires-paralyses-sauf-pour-les-etrangers/10218232.html> (consulté le 3 avril 2020).

Belga, « Coronavirus: le Conseil Central de Surveillance Pénitentiaire appelle urgemment des mesures sanitaires », *RTBF*, 30 mars 2020, https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_coronavirus-le-conseil-central-de-surveillance-penitentiaire-appelle-urgemment-des-mesures-sanitaires?id=10470625 (consulté le 2 avril 2020).

BERLAIMONT Françoise, « Nettoyeurs de chambres "COVID-19", dans l'ombre du coronavirus », *RTBF*, 2 avril 2020, https://www.rtbf.be/info/dossier/epidemie-de-coronavirus/detail_les-nettoyeurs-des-chambres-dans-l-ombre-du-coronavirus?id=10473351 (consulté le 3 avril 2020).

BOSSELER Julie, « Coronavirus: "Comment j'ai asséché l'Europe en masques de protection" », *Le Soir*, 7 mars 2020, <https://plus.lesoir.be/285213/article/2020-03-07/coronavirus-comment-jai-asseche-leurope-en-masques-de-protection> (consulté le 2 avril 2020).

BRICHART David et LEPAGE Stéphanie, « Coronavirus: les appels à l'aide pour les violences conjugales se multiplient », *RTBF*, 31 mars 2020, https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_coronavirus-les-appels-a-l-aide-pour-violences-conjugales-se-multiplient?id=10471220 (consulté le 2 avril 2020).

CLOOT Amandine, « Coronavirus: le secteur des titres-services est toujours livré à lui-même », *Le Soir*, 1 avril 2020, <https://plus.lesoir.be/291408/article/2020-04-01/coronavirus-le-secteur-des-titres-services-est-toujours-livre-lui-meme> (consulté le 9 avril 2020).

COLLEYN Mathieu, « Grand flou sur les dividendes des entreprises soutenues par l'Etat », *L'Echo*, 31 mars 2020, <https://www.lecho.be/dossiers/coronavirus/grand-flou-sur-les-dividendes-des-entreprises-soutenues-par-l-etat/10217771.html> (consulté le 2 avril 2020).

DE DECKER Nicolas, « Qui a coupé dans mes soins de santé ? Sophie Wilmès a-t-elle une part de responsabilité ? », *Le Vif/L'Express*, 26 mars 2020, <https://www.levif.be/actualite/belgique/qui-a-coupe-dans-mes-soins-de-sante-sophie-wilmes-a-t-elle-une-part-de-responsabilite/article-normal-1269381.html> (consulté le 2 avril 2020).

Déléguées syndicales d'entreprises titres-services, « Coronavirus et titres-services : lettre ouverte des aides ménagères », *RTBF*, 26 mars 2020, https://www.rtbf.be/info/opinions/detail_coronavirus-et-titres-services-lettre-ouverte-des-aides-menageres?id=10468219 (consulté le 9 avril 2020).

DELRUELLE Edouard, « Face au coronavirus: le retour de l'Etat social », *Le Soir*, 26 mars 2020, <https://plus.lesoir.be/290099/article/2020-03-26/face-au-coronavirus-le-retour-de-letat-social> (consulté le 2 avril 2020).



HANSSEN Maxime, « Dominique Méda : "La crise du Covid-19 nous oblige à réévaluer l'utilité sociale des métiers" », *Pour l'Eco*, 18 mars 2020, <https://www.pourleco.com/ca-clashe/debat-des-economistes/dominique-meda-la-crise-du-covid-19-nous-oblige-reevaluer-lutilite> (consulté le 2 avril 2020).

HORNY, Gérard, « Le coronavirus n'aura pas la peau de la mondialisation », *Slate FR*, 17 mars 2020, <http://www.slate.fr/story/188421/coronavirus-demondialisation-echanges-frontieres-chine> (consulté le 2 avril 2020).

KAUFER Irène, « Au bonheur des dames ? : Titres-services, la parole des invisibles », *Axelle*, n°212, pp. 24-26, octobre 2018, <https://www.axellemag.be/titres-services-parole-invisibles/> (consulté le 2 avril 2020).

LECHIEN A., « Crise du coronavirus : "La mondialisation, cela ne fonctionne pas. Il faut relocaliser" », *RTBF*, 1 avril 2020, https://www.rtbf.be/info/economie/detail_crise-du-coronavirus-la-mondialisation-cela-ne-fonctionne-pas-il-faut-relocaliser?id=10472827 (consulté le 3 avril 2020).

MESSOUDI Himad, « Gouvernement Wilmès : c'est quoi les pouvoirs spéciaux ? », *RTBF*, 16 mars 2020, https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_gouvernement-wilmes-c-est-quoi-les-pouvoirs-speciaux?id=10458611 (consulté le 2 avril 2020).

MUNSTER Jean-François, « Face au coronavirus, l'Europe prend conscience de sa dépendance pharmaceutique », *Le Soir*, 10 mars 2020, <https://plus.lesoir.be/285874/article/2020-03-10/face-au-coronavirus-leurope-prend-conscience-de-sa-dependance-pharmaceutique> (consulté le 2 avril 2020).

ORIANNE Jean-François, « La crise du Covid-19 : une maladie auto-immune du système social », *La Libre*, 1 avril 2020, <https://www.lalibre.be/debats/opinions/la-crise-du-covid-19-une-maladie-auto-immune-du-systeme-social-5e844b9ad8ad58163199a385> (consulté le 3 avril 2020).

REY Hélène, « Comment la crise alimente et amplifie le populisme », *Les Echos*, 13 décembre 2018, <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/comment-la-crise-alimente-et-amplifie-le-populisme-238588> (consulté le 2 avril 2020).

SEMAH Hassina, « Inégalités et violences, la face cachée du confinement », *RTBF*, 23 mars 2020, https://www.rtbf.be/info/dossier/les-grenades/detail_inegalites-et-violences-la-face-cachee-du-confinement?id=10464771

SOURIS Simon et BLOMME Pieter, « Le déficit belge dérape plus que prévu », *L'Echo*, 6 février 2020, <https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/economie/le-deficit-belge-derape-plus-que-prevu/10206185.html> (consulté le 2 avril 2020).

TALBI Taoufik, « "On ne peut pas s'en sortir, c'est impossible": Laetitia, aide-ménagère, a perçu 626 euros en mars à cause du coronavirus », *RTL Info*, 2 avril 2020, <https://www.rtl.be/info/vous/temoignages/alerte-aide-menageres-1209171.aspx> (consulté le 3 avril 2020).



Un collectif d'associations signataires, «Coronavirus: permettre à tous de se confiner est la seule manière d'en sortir», *Le Soir*, 1 avril 2020, <https://plus.lesoir.be/291370/article/2020-04-01/coronavirus-permettre-tous-de-se-confiner-est-la-seule-maniere-den-sortir> (consulté le 3 avril 2020).

VERHEST Sabine, « La mondialisation en échec face au coronavirus ? Pour Bertrand Badie, l'expérience européenne est à cet égard extrêmement amère », *La Libre*, 21 mars 2020, <https://www.lalibre.be/international/europe/la-mondialisation-en-echec-face-au-coronavirus-pour-bertrand-badie-l-experience-europeenne-est-a-cet-egard-extremement-amere-5e74f9d0d8ad582f31c5be07> (consulté le 2 avril 2020).

WERNERS Camille, « Coronavirus: les femmes handicapées s'expriment "contre leur invisibilité" », RTBF, 25 mars 2020, https://www.rtbf.be/info/dossier/les-grenades/detail_coronavirus-les-femmes-handicapees-s-expriment-contre-leur-invisibilite?id=10466980 (consulté le 9 avril 2020).

« Pas de mise à l'arrêt généralisée dans le secteur des titres-services: "Incompréhensible" », *7SUR7*, 2 avril 2020, <https://www.7sur7.be/belgique/pas-de-mise-a-l-arret-generalisee-dans-le-secteur-des-titres-services-incomprehensible~a753f10d/> (consulté le 3 avril 2020).

« Néolibéralisme », *Le Monde diplomatique*, <https://www.monde-diplomatique.fr/index/sujet/neoliberalisme> (consulté le 2 avril 2020).

Articles et études scientifiques

CLAUDE Françoise, « Sales boulots. Fermer les yeux pour ne pas se salir les mains », *Etude FPS*, 2016, <http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2017/01/Etude2016-sales-boulots.pdf>

COLARD Fanny, « Le raccourcissement du séjour en maternité : et après ? », *Analyse FPS*, 2019, <http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2019/03/Analyse2019-Sejour-maternite.pdf>

DELRUELLE Edouard, *Philosophie de l'Etat social : Civilité et dissensus au XXI^e siècle*, 2020, Kimé.

FRANSSEN Abraham, « L'Etat social actif et la nouvelle fabrique du sujet », dans ASTIER Isabelle et DUVOUX Nicolas, *La société biographique, une injonction à vivre dignement*, Paris, 2006, pp. 75-104, <https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:151906>

GILLET Julie, « Sale temps (partiel) pour les femmes ! », *Analyse FPS*, 2017, <http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2017/12/Analyse2017-Femmes-et-temps-partiel.pdf>

MATAGNE Geoffroy, « De l'« État social actif » à la politique belge de l'emploi », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°32, 2001, pp. 5-79, <https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2001-32-page-5.htm?contenu=plan>



ROMAINVILLE Alice, « Titres-services : la précarité organisée au service des classes aisées », *Observatoire belge des inégalités*, 25 novembre 2019, <http://inegalites.be/Titres-services-la-precarite> (consulté le 9 avril 2020).

SAFUTA Anna et STULTJENS Eléonore, « Nos pensions, leurs réformes : répercussions sur les femmes », *Etude FPS*, 2018, http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2018/12/FPS_Etude_Pensions_DEF_Web.pdf

SAGESSER Caroline, « Législatif, exécutif et judiciaire. Les relations entre les trois pouvoirs », *Dossier du CRISP*, n°87, 2016, pp. 9-71, <https://www.cairn.info/revue-dossiers-du-crisp-2016-2-page-9.htm>

SIMON Marie-Anaïs, « Le care, un enjeu du féminisme », *Analyse FPS*, 2019, <http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2019/07/Analyse-Le-care-un-enjeu-du-f%C3%A9minisme-MAS.pdf>

STULTJENS Eléonore, « Du chômage au CPAS : récits de femmes », *Etude FPS*, 2019, https://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2019/12/Etude2019_Du-chomage-au-CPAS_compressed.pdf

Pages web

Coronavirus les oublié.e.s, « Monitoring au jour le jour pour les oublié.e.s », <https://coronaviruslesoublies.be/> (consulté le 2 avril 2020).

DEMARTI Charlotte, *Le quotidien du pharmacien*, « Violences conjugales: un dispositif d'alerte en pharmacie », 27 mars 2020, https://www.lequotidiendupharmacien.fr/actualite-pharmaceutique/article/2020/03/27/violences-conjugales-un-dispositif-dalerte-en-pharmacie_283120 (consulté le 2 avril 2020).

Nations-Unies, « Une action urgente s'impose pour éviter que la COVID-19 ne cause "des ravages dans les lieux de détention" », <https://reliefweb.int/report/world/une-action-urgente-s-impose-pour-eviter-que-le-covid-19-ne-cause-des-ravages-dans-les> (consulté le 2 avril 2020).

SAVESTRE Christian et Jean-GAROT Claude, *POUR*, « Le compteur de l'évasion fiscale vous dit à la seconde ce que l'on vous vole », 5 février 2019, <https://pour.press/le-compteur-de-levasion-fiscale-vous-dit-a-la-seconde-ce-que-lon-vous-vole/> (consulté le 2 avril 2020).

ROSA international, *Campagne Rosa*, « Pour une approche féministe socialiste de la crise du covid-19 », 5 avril 2020, <https://fr.campagnerosa.be/dossiers/12951-une-approche-feministe-socialiste-de-la-crise-du-covid-19> (consulté le 7 avril 2020).

TOUSSAINT Eric, *CADTM*, « La pandémie du capitalisme, le coronavirus et la crise économique », 18 mars 2020, <https://www.cadtm.org/La-pandemie-du-capitalisme-le-coronavirus-et-la-crise-economique> (consulté le 2 avril 2020).

VIVIEN Renaud, *CADTM*, « La gestion calamiteuse du coronavirus par la Banque mondiale et le FMI », *CADTM*, 25 mars 2020, <https://www.cadtm.org/La-gestion-calamiteuse-du-coronavirus-par-la-Banque-mondiale-et-le-FMI> (consulté le 2 avril 2020).



La crise sanitaire du covid-19 : révélatrice à grande échelle des failles de notre système – FPS 2020

Journal du Net, « Classement PIB : la liste des pays les plus riches du monde en 2020 », <https://www.journaldunet.fr/patrimoine/guide-des-finances-personnelles/1209268-classement-pib/> (consulté le 2 avril 2020).

QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes un mouvement féministe de gauche, laïque et progressiste, actif dans le domaine de la santé et de la citoyenneté. Regroupant 9 régionales et plus de 200 comités locaux, nous organisons de nombreuses activités d'éducation permanente sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En tant que mouvement de pression et de revendications politiques, nous menons des actions et militons pour les droits des femmes: émancipation, égalité des sexes, évolution des mentalités, nouveaux rapports sociaux, parité, etc.

Nous faisons partie du réseau associatif de Solidaris. En tant que mouvement mutualiste, nous menons des actions et militons contre les inégalités de santé.

**Toutes nos analyses et nos études sont disponibles sur notre site :
www.femmesprevoyantes.be**



Avec le soutien de :

